

Sélection des restaurants pour la signalisation des services sur les autoroutes

Région touristique : _____ Date : _____

Autoroute _____ Direction _____ Sortie _____ Nombre d'espaces disponibles _____

Entreprises en sélection			Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3	Entreprise 4	Entreprise 5
Éléments d'évaluation							
ACCESSIBILITÉ	Nombre total d'heures d'exploitation par semaine (critère minimum de 12 h/jour, 7 jrs = 84h)						
	- 85 h à 92 h	4 pts					
	- 93 h à 101 h	8 pts					
	- 102 h à 110 h	12 pts					
	- 111 h à 119 h	16 pts					
	- 120 h à 128 h	20 pts					
	- 129 h à 137 h	24 pts					
	- 138 h à 146 h	28 pts					
	- 147 h à 155 h	32 pts					
	- 156 h à 164 h	36 pts					
	- 165 h et plus	40 pts					
	Nombre de places assises (critère minimum = 20 places)						
	- de 21 à 44	2 pts					
	- de 45 à 69	4 pts					
	- de 70 à 94	6 pts					
	- de 95 à 119	8 pts					
	- de 120 à 144	10 pts					
	- de 145 à 169	12 pts					
	- de 170 à 194	14 pts					
	- de 195 à 219	16 pts					
- de 220 à 244	18 pts						
- 245 places et plus	20 pts						
Nombre d'espaces de stationnement sur le site							
- de 10 à 34 espaces	2 pts						
- de 35 à 59 espaces	4 pts						
- de 60 à 84 espaces	6 pts						
- de 85 à 109 espaces	8 pts						
- 110 espaces et plus	10 pts						
SERVICES	Service aux tables offert en tout temps durant la période d'exploitation	20 pts					
	Salle de jeux pour enfants , dans une section réservée	4 pts					
	Service au volant	6 pts					
Total (maximum = 100 points)			0	0	0	0	0

Note : À pointage égal, l'entreprise avec le plus grand nombre d'heures d'exploitation est retenue. Si le pointage est encore égal, l'entreprise avec le nombre le plus élevé de places assises est sélectionnée.